

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a conclu que la société va utiliser uniquement des fonds empruntés . . .

M. Riis: Et pourquoi pas?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député me demande pourquoi pas. Il y a d'autres façons de financer les acquisitions, à part en empruntant des fonds. J'ajoute que notre législation fiscale est identique à celle des autres pays et que si cette disposition n'y était pas prévue, il serait beaucoup plus facile à d'autres sociétés . . .

M. Broadbent: De mettre un terme à ce projet en l'occurrence. Empêchez la transaction.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . étrangères d'acquérir des sociétés au Canada, ce qui n'est pas une très bonne politique, à mon avis.

* * *

L'ÉNERGIE

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Demain, des représentants des provinces productrices de pétrole viendront à Ottawa demander au gouvernement fédéral de couper court à son attentisme et de faire quelque chose pour sauver l'industrie pétrolière canadienne. Le gouvernement est-il disposé à agir maintenant?

M. John McDerimid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, il est très clair, je crois, que le gouvernement est disposé à discuter avec les représentants des provinces productrices. C'est justement ce que nous allons faire demain. Une annonce opportune suivra ces entretiens avec les premiers ministres et les ministres de l'Énergie de ces provinces. Ces entretiens sont très importants et montrent à l'évidence, je crois, que nous nous préoccupons de la situation du secteur énergétique dans l'Ouest.

LA PROTECTION DES EMPLOIS

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, les provinces veulent plus que des entretiens. Des milliers d'emplois ont déjà été perdus. On prévoit que 18,000 autres au moins vont disparaître. Que va faire le gouvernement pour sauver ces emplois?

M. John McDerimid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, contrairement aux libéraux, nous ne prenons pas de décisions par nous-mêmes sans consulter nos homologues provinciaux.

M. Foster: Vous ne faites rien.

M. McDerimid: C'est ce que nous allons faire demain. Les annonces qui s'imposeront seront faites après les entretiens.

Questions orales

LES CORPORATIONS

LE PROJET D'IMASCO D'ACQUÉRIR GENSTAR

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Il n'ignore pas que les députés de York-Scarborough, Don Valley-Est et Mississauga-Sud se sont élevés contre l'acquisition de Genstar par Imasco. Ne pense-t-il pas qu'il faudrait examiner les conséquences qu'aura cette transaction sur la compétitivité canadienne, de même que sur les investissements et la création d'emplois ici? Dans l'affirmative, quelles modifications se propose-t-il d'apporter au projet de loi sur la concurrence afin que l'enquête en question soit complète, publique et dans les intérêts supérieurs des Canadiens en général?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Encore une fois, monsieur le Président, je pense que je vais réitérer les propos que j'ai tenus antérieurement, tout simplement en disant qu'il y a devant cette Chambre aujourd'hui un projet de loi qui, justement, a pour effet d'assurer qu'en tout temps il y ait une meilleure concurrence à l'intérieur des marchés domestiques autant que sur les marchés internationaux. Il existe actuellement diverses dispositions dans le cadre de ce projet de loi comme la création d'un tribunal sur la concurrence, de nouveaux pouvoirs d'enquête d'un directeur et, également, certains avis de prénotification qui doivent être donnés au directeur des enquêtes avant qu'une transaction ne survienne. Alors, ces éléments-là font justement l'objet d'amendements qui sont présentés devant la Chambre et qui rendront les lois plus efficaces.

[Traduction]

LES FUSIONS DE CONGLOMÉRATS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je suis persuadé que le ministre sait que, dans sa forme actuelle, le projet de loi à l'étude donne au gouvernement le pouvoir d'examiner les prises de possession dans leurs ramifications verticales et horizontales. Si cela s'impose, pourquoi n'a-t-on pas prévu dans la mesure à l'étude l'examen des fusions de conglomérats?

M. Hnatyshyn: Voilà justement l'objet du débat d'aujourd'hui à la Chambre.

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, ce que j'ai mentionné, c'est que, justement, ce nouveau projet de loi—à l'heure actuelle, la loi ne permet pas d'intervenir—donnera la possibilité au directeur des enquêtes ainsi qu'au juge du Tribunal de la concurrence d'examiner ces transactions au préalable et d'intervenir en cas de besoin. Mais, en tout temps, on s'assurera que la concurrence est toujours protégée.

[Traduction]

IMPERIAL OIL—LA NOUVELLE SELON LAQUELLE LA SOCIÉTÉ ÉCOULERAIT DU PÉTROLE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais demander au ministre de la Consommation et des Corporations si le gouvernement voudrait examiner ce qui ressort d'une dépêche parue dans le *Winnipeg Free Press* de Winnipeg vendredi dernier, selon laquelle Imperial Oil écoulait des centaines de milliers de litre d'essence diesel